



S.A.A.S. Saint-Martin

Service d'Accueil et
d'Accompagnement Spécifique.

Etablissements Sociaux Saint-Martin
S.A.A.S. Saint-Martin
48 rue des Vosges
72100 - Le Mans - Tél. : 02 43 40 19 63
Email : essm@apprentis-auteuil.org
<http://grand-ouest.apprentis-auteuil.org>





Présentation du S.A.A.S

Le service propose un hébergement en appartement sur Le Mans et un accompagnement social spécifique à 15 jeunes, garçons et filles, âgés de 16 à 18 ans, mineurs, isolés et étrangers.

Le suivi social et éducatif proposé vise à permettre, en fin d'accompagnement, une insertion sociale et professionnelle du jeune en France, dans son pays d'origine ou la poursuite d'un parcours migratoire.

Les prestations proposées

L'accompagnement est contractualisé pour **6 mois renouvelables** avec des objectifs précis élaborés avec le jeune et son référent ASE. Divers points sont travaillés avec le jeune pour l'aider dans son parcours. Il s'agit de questions liées à son origine, à son isolement familial, sa santé, son projet de vie, son niveau scolaire, son projet professionnel.

Les objectifs

- Accueillir et offrir un temps d'adaptation,
- Apprendre le français,
- Acquérir les savoir-être et savoir-faire scolaires et/ou professionnels,
- Favoriser la compréhension de l'environnement du pays,
- Acquérir l'autonomie du jeune pour viser son insertion.

L'équipe du S.A.A.S

Les jeunes sont accompagnés par une équipe d'intervenants sociaux composée d'un chef de service, d'éducateurs, d'une psychologue complétée par l'action et le soutien de bénévoles.

Chacun anime, en semaine, un ou plusieurs ateliers spécifiques et accompagne le jeune dans son parcours et son insertion en lien avec de nombreux partenaires.

Les ateliers mis en place en partenariat

- Cours de Français Langue Étrangère (FLE),
- Atelier prévention / santé / bien-être,
- Consolidation du projet de formation et/ou professionnel,
- Accompagnement dans les démarches administratives et de régularisation,
- Accompagnement à l'apprentissage de l'autonomie (gestion d'un budget, alimentation...),
- Découverte de la France, des institutions et de la culture Française.

Ces ateliers sont dans un premier temps obligatoires puis plus ou moins facultatifs en fonction de l'évolution du parcours du jeune ou de sa participation à une formation professionnelle.

Sur les temps libres ou de week-end, le jeune est encouragé à s'inscrire dans un club sportif, culturel ou à participer à des actions de solidarité mises en place par des associations locales telles que le Secours Catholique, les Restos du Coeur, la Banque Alimentaire, ect...